



Numéro de l'acte	2016-168-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016

### QUESTION N°2016-168 :

**FINANCES/URBANISME :** Mécénat d'entreprise pour soutenir et promouvoir des actions environnementales – Projet Eco-Pâturage

**RAPPORTEUR :** Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

La Municipalité souhaite mettre en pâturage une partie de la friche du Centre-Ville. Cette action environnementale reflète la volonté de la municipalité de donner à Arques une image verdoyante et naturelle dans l'attente de la finalisation du projet sur l'ancien site EDARD.

La Société des Eaux de Saint-Omer, soucieuse de l'environnement, souhaite promouvoir son image de marque en s'impliquant dans la vie locale et en apportant son soutien au projet éco-pâturage initié par la Ville d'Arques.

La Société des Eaux de Saint-Omer s'engage, pour le compte de la Ville d'Arques, à la réalisation et la mise en service d'un branchement d'eau potable afin de permettre la fourniture d'eau sur le pâturage. En contrepartie le logo de la Société des eaux de Saint-Omer pourra être mis en valeur dans les médias de communication utilisés par la Ville d'Arques.

Les frais d'accès au service et les factures de consommation d'eau seront pris en charge par la Ville d'Arques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à la majorité (cinq abstentions), décide :

- ✓ d'autoriser Madame le Maire à signer la convention (ci-jointe) avec la Société des Eaux de Saint-Omer sise 54 rue d'Arras – 62500 SAINT-OMER ;
- ✓ d'inscrire ces dépenses et recettes au budget 2016

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 09 novembre 2016

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016**

**Affiché le 10 Novembre 2016**

L'An Deux Mille Seize le quatre novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 25 octobre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Faute de quorum, la réunion n'a pu se tenir le 04 novembre 2016.

Selon l'article L 2121 - 17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué, convocation adressées à domicile le 05 novembre 2016.

L'An Deux Mille Seize le neuf novembre à 16h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, selon l'ordre du jour inchangé. La convocation a également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Dominique SAUDEMONT  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Christine COURBOT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.**